

Inscriptions à la MJC Le Sterenn

Rue Jacques Prévert - Trégunc

MJC - 02 98 50 95 93

ALSH - 09 63 59 41 53

www.mjctregunc.fr



Horaires d'accueil de la MJC

Période scolaire

Mardi

14h à 18h30

Période vacances

Du mardi au vendredi

9h à 12h et 14h à 18h

Du mercredi au vendredi

9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi

10h-12h

Horaires d'accueil et départ à l'ALSH

7h-9h30 : Accueil des enfants

11h45-12h : Accueil / Départ des enfants

13h30-14h : Accueil / Départ des enfants

16h45-19h : Départ des enfants



Ville de Pont-Aven

INSCRIPTION

Vacances d'Automne

Du lundi 24 octobre

au

vendredi 4 novembre 2022

Accueil de loisirs Passerelle

ENFANCE, JEUNESSE, VIE SOCIALE

3-13 ANS

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 24 octobre			
Mar. 25 octobre			
Mer. 26 octobre			
Jeu. 27 octobre			
Ven. 28 octobre			
Lun. 31 octobre			
Mar. 1 ^{er} novembre			
Mer. 2 novembre			
Jeu. 3 novembre			
Ven. 4 novembre			



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS

Des tarifs modulés en fonction des revenus de votre foyer

Revenus annuels	Journée	Demie journée
Inférieurs à 16000€	4€	3€
Entre 16001 et 30000€	7€75	5€75
Entre 30001 et 43000€	13€	7€75
Plus de 43000€	14€	8€25

Tarif repas : 3,55€

- 1€ de réduction/enfant dès 2 enfants d'une même famille inscrits à la journée
- Si vous annulez la réservation le jour même, merci de nous prévenir avant 9h en téléphonant à l'ALSH au 09 63 59 41 53 ou à la MJC au 02 98 50 95 93.

RÈGLEMENT

- Date limite d'inscription le samedi de la semaine précédente.
- Les inscriptions pourront être refusées en cas d'effectifs complets.
- Toute inscription est définitive et sera facturée.
- En cas d'annulation pour raisons médicales, seul un certificat médical permet le remboursement de(s) la journée(s).

Règlement obligatoire à l'inscription

DÉBUT DES INSCRIPTIONS - MERCREDIS DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE :

Mardi 4 octobre 2022